

de l'architecte, il est, ce me semble, impossible de ne pas déplorer l'adjonction de ce portail si lourd et si peu en rapport avec l'élégance du reste de l'édifice.

L'église du collège est du commencement du XVII^e siècle, de cette fin de la renaissance pendant laquelle les architectes cherchèrent, à l'imitation de l'Italie, dans l'emploi des marbres précieux, un nouveau motif de décoration pour les monuments du culte.

Les autres églises de Lyon ne sont pas sans mérite, mais elles sont relativement modernes, et leur appréciation n'appartient pas à l'archéologie.

Me voici donc arrivé, Messieurs, au terme de cette trop longue étude sur les édifices religieux de notre ville, et cependant que de choses n'aurais-je point encore à vous dire sans épuiser mon sujet ?

Je vous ai entretenu de l'architecture de nos églises, mais je n'ai pu vous parler de leur ornementation, de leur mobilier, de leur épigraphie. J'aurais dû vous décrire ce musée de sculpture romane que renferme l'église d'Ainay, ces pierres tombales si curieuses, ces brillantes verrières de la métropole. J'aurais surtout désiré examiner avec vous ces travaux de restauration, généralement si bien entendus, qui, sous la direction d'un éminent prélat et d'un administrateur dont le nom ne pourra se séparer de celui de notre ville, rendent à nos monuments leur ancienne splendeur.

Quels puissants arguments en faveur des études archéologiques n'aurais-je point tirés de cette brillante renaissance des arts architecturaux qui est aussi l'une des gloires de notre époque.

Que l'on compare les pastiches de divers styles élevés pendant le premier tiers de ce siècle avec les savantes restaurations d'édifices anciens, avec les élégantes constructions qui commencent de toutes parts à orner nos villes, à redon-